

## ENSEMBLE ET INFORMÉS 12/2023

Chers assurés, chères entreprises affiliées, chers partenaires,

Nous espérons que notre message vous trouve en bonne forme en ce début de période festive.

**Chiffres clés au 30 novembre 2023 (données indicatives)**



**101.80%**

DEGRÉ DE COUVERTURE  
NON-AUDITÉ



**+2.37%**

PERFORMANCE NETTE  
NON-AUDITÉE

Notre Fondation a un total de l'actif de CHF 5.555 Mia.  
27'080 personnes sont affiliées et 3'204 rentiers sont assurés.



### SITUATION SUR LES MARCHÉS FINANCIERS

Vue par notre CIO, Jean-Bernard Georges

Le recul continu de l'inflation dans les économies développées ainsi que les premiers signes d'un ralentissement de l'économie américaine ont permis un net repli des taux d'intérêts à long terme durant le mois de novembre. La faiblesse du prix du pétrole a également constitué un facteur positif. Les dernières semaines ont donc permis d'engranger des gains substantiels aussi bien sur les actions que sur les obligations, les investisseurs pariant toujours sur un atterrissage en douceur de l'économie mondiale. L'or a également bénéficié de la baisse des taux réels, et s'est installé au-dessus de la barre de 2'000 dollars l'once, alors que le billet vert était pris d'un nouvel accès de faiblesse.

En Suisse, le taux de l'inflation affiche désormais un niveau acceptable de 1.4%. Les taux de la Confédération à 10 ans se sont repliés à un niveau d'environ 0.75% bien loin du pic de 1.6% atteint au mois de mars, ce qui va entraîner une détente bienvenue des taux hypothécaires.

La Chine est parvenue à rassurer temporairement les investisseurs en annonçant des plans de soutien massifs au bénéfice des promoteurs immobiliers en difficulté.



## PERFORMANCE

Le mois de novembre écoulé a donc été très bon d'un point de vue de la performance de nos actifs avec un résultat de +1.74%. Depuis le début de l'année, notre performance indicative s'affiche à +2.37%.

Les indices Credit Suisse et UBS des caisses de pension affichent, quant à deux, des résultats de 3.76% et de 3.6%.



## FONDS DE GARANTIE LPP – NOUVEAUX TAUX DE CONTRIBUTION À PARTIR DU 01.01.2024

Pour l'année 2024, le Fonds de garantie LPP a décidé d'appliquer un taux de 0,13% de la somme des salaires coordonnés LPP pro rata temporis (contre 0,12% jusqu'au 31 décembre 2023)

En conséquence, la Collective de Prévoyance – COPRÉ ajustera, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, les contributions de l'ensemble de ses affiliés.

Le Fonds de garantie LPP, régi par la Loi sur la Prévoyance Professionnelle, a pour mission principale d'assurer une protection renforcée aux bénéficiaires des prestations de prévoyance professionnelle en cas de défaillance d'une institution de prévoyance. Cela se traduit par la garantie du versement des prestations légales et conventionnelles aux assurés, même en cas de difficultés financières de leur institution de prévoyance affiliée.

Les missions essentielles du Fonds de garantie LPP englobent la protection des bénéficiaires en cas de faillite ou de situation financière critique de leur institution de prévoyance, le maintien des prestations conforme à la LPP et aux réglementations en vigueur, la contribution à la stabilité du système de prévoyance professionnelle en agissant comme filet de sécurité, et enfin, la gestion prudente des ressources pour faire face à d'éventuelles obligations en cas de besoin.

En résumé, le Fonds de garantie LPP joue un rôle crucial en assurant la continuité des prestations de prévoyance professionnelle, même dans des circonstances exceptionnelles, et contribue ainsi à la protection des droits des assurés.



## FAIRE UN RACHAT – EN TOUTE SIMPLICITÉ !

Dans notre communication du mois d'octobre, nous vous annonçons avoir mis en place un système vous permettant d'effectuer facilement et de manière autonome vos calculs ainsi que vos versements pour rachat via votre portail web assurés. Vous avez été nombreux à profiter de ce nouveau service mis à votre disposition et nous en sommes enchantés.

Nous vous rappelons qu'il est encore temps d'en profiter. Alors n'hésitez pas... et à vos rachats !

Nous encourageons vivement nos assurés à profiter de notre portail web qui leur est dédié, accessible via notre site officiel à l'adresse [www.copre.ch](http://www.copre.ch). Si vous n'êtes pas encore inscrit, nous vous invitons à prendre contact au plus vite avec votre gestionnaire.

Permettez-nous finalement de vous rappeler que, pour garantir une utilisation optimale de nos portails web pour les assurés et les entreprises, il est important d'y accéder exclusivement à l'aide d'une version à jour des navigateurs internet « Google Chrome », « Safari » ou « Firefox ».

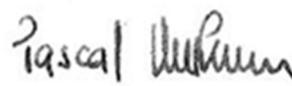
Nous tenons à vous remercier, chers assurés, chères entreprises affiliées, chers partenaires, de la confiance témoignée et nous nous réjouissons de poursuivre notre collaboration l'année prochaine.

Nous vous transmettons également nos cordiaux messages, ainsi que nos meilleurs vœux pour 2024 et vous souhaitons de très joyeuses Fêtes.

Prenez bien soin de vous.



Claude Roch  
Président du Conseil de fondation



Pascal Kuchen  
Directeur général